

L'Initiative dans la région de Port Hope lance la prochaine campagne de travail sur le terrain

Port Hope (Ontario), (le 31 août 2015) — Des équipes de contrôle se rendront sur le terrain cet automne en vue de commencer les inspections radiologiques de plus de 800 propriétés urbaines de Port Hope dans le cadre du contrôle radiologique des propriétés du Projet de Port Hope.

ARCADIS exécutera le travail pour le compte du Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) et commencera à prendre des rendez-vous avec les propriétaires fonciers en septembre. Les inspections comprendront un balayage de détection du rayonnement gamma à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que le forage de puits et l'échantillonnage des sols. Les travaux devraient durer environ un an et demi. Toutes ces propriétés ont fait l'objet d'une surveillance du radon, qui est la première analyse prévue dans le cadre du travail de contrôle.

« Le début de ce travail sur le terrain constitue une étape importante de l'avancement du Projet de Port Hope, a déclaré Craig Hebert, directeur général de l'IRPH. « Déterminer quelles sont les propriétés qui contiennent des déchets radioactifs historiques de faible activité et quelles sont celles qui n'en contiennent pas nous permet de planifier le nettoyage. »

Chacune des 4 800 propriétés privées et publiques du quartier 1 et quelques propriétés du quartier 2 feront l'objet d'un contrôle radiologique. Plus de la moitié des propriétaires fonciers de Port Hope prennent maintenant part à un volet quelconque du contrôle radiologique des propriétés. Les analyses est effectué plus de cinq campagnes avec Campagne 1 enquêtes complètes sur 430 propriétés et le courant de la campagne 2 terrain actuellement en cours sur les 800 prochaines propriétés.

Plus de 90 p. 100 des propriétés de Port Hope devraient répondre aux critères de l'IRPH et ne pas nécessiter de nettoyage. Les propriétaires fonciers recevront une lettre de conformité dans laquelle il sera indiqué qu'aucune inspection additionnelle n'est requise. Les propriétés sur lesquelles des déchets radioactifs historiques de faible activité auront été détectés seront assainies une fois que l'installation de gestion à long terme des déchets sera prête à recevoir les déchets, soit après 2018, et les propriétaires fonciers concernés recevront une lettre de conformité une fois que les travaux d'assainissement auront été effectués.

Par mesure de sécurité personnelle, chaque propriété reçoit un numéro d'identification de site qui sera utilisé dans toutes les communications entre le propriétaire foncier et les équipes de contrôle de l'IRPH. Les équipes d'enquête seront également porter d'identification.

« Ce projet de nettoyage lancé par la collectivité profitera à l'ensemble de Port Hope. L'attribution des contrats et les progrès des travaux entraîneront d'importants avantages environnementaux et économiques », a indiqué M. Hebert.

L'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) est un programme fédéral d'assainissement de l'environnement. Son mandat consiste à assurer l'enlèvement et la gestion sécuritaire à long terme sur place des déchets radioactifs historiques de faible activité à Port Hope et dans la région de Port Granby dans le secteur sud-est de Clarington. Le Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope, dirigé par les Laboratoires Nucléaires Canadiens, est le principal organisme responsable de la mise en œuvre de ces projets pour le compte du gouvernement du Canada.

AU SUJET DU PROJET DE PORT HOPE

Le projet de Port Hope comprend l'enlèvement d'environ 1,2 million de mètres cubes de déchets radioactifs à faible activité de divers sites à Port Hope, l'aménagement d'un monticule artificiel en surface pour le stockage sécuritaire à long terme de ces déchets, de même que la maintenance et la surveillance à long terme de l'installation.

AU SUJET DU CONTRÔLE RADIOLOGIQUE DES PROPRIÉTÉS

Le contrôle radiologique des propriétés permettra de procéder à des analyses sur toutes les propriétés du quartier 1 et sur certaines propriétés du quartier 2, soit environ 4 800 propriétés publiques et privées, y compris les emprises routières, afin de détecter la présence de tout déchet radioactif historique de faible activité. Ce travail est effectué dès maintenant en vue de permettre la planification du nettoyage qui commencera en 2018.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec la personne suivante :

N° de téléphone : 905-885-0291

info@phai.ca